

Séance du conseil général de la Commune de Pomy du lundi 27 juin 2022

1.- Appel

Il est 20h20 lorsque M.Philippe Widmer, président du conseil général ouvre la séance
L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

19 membres sont excusés, 17 sont absents.

2.- Approbation du procès-verbal du 13 décembre 2021

Le PV du 13 décembre ainsi que l'ordre du jour sont acceptés à l'unanimité.

3.- Assermentation

Mmes Félicie Atallah, Noémie Widmer et MM Frédéric Merlin, Gilles Thuillard, Cédric Stucker, Fabien Thubert, Kevin Milici et René Magnenat sont assermentés.

53 conseillères et conseillers sont présents à cette séance.

4.- Préavis 2022-01. Comptes communaux et rapport de gestion 2021.

Notre syndic commente les comptes en détaillant certains points du préavis. Nous avons aux produits 4'555'661.23 et aux charges CHF 4'585'278.33 d'où un excédent de charge de CHF 29'657.10. Il relève que le budget prévoyait un excédent de charge de CHF 297'772.-

Un travail important a été réalisé au niveau de la bourse. Un processus de rappels a été mis en place ainsi que la double signature.

Concernant le réseau des eaux, les taxations sont à revoir afin de respecter le principe du « pollueur-payeur »

M Johann Rohner nous lit le rapport de la commission de gestion favorable aux comptes qui nous conseille de les approuver et d'en donner décharge à la Municipalité et à la boursière.

M.Charly Miéville est surpris de la diminution des rentrées d'argent du réseau des eaux.

M Kilian Cuche explique que si les consommations entrent en ligne de compte, ce sont les taxes de raccordement qui ont la plus grosse incidence sur le montant annuel. Elles varient beaucoup en fonction du nombre de constructions, ce qu'on peut difficilement anticiper.

Soumis au vote, **les comptes sont acceptés à l'unanimité.**

5.- Préavis 2022-02. Arrêté d'imposition 2023 - 2026.

Notre syndic rappelle que l'arrêté d'imposition doit être validé pour une durée de cinq ans au maximum et au minimum d'année en année. La Municipalité propose de le valider jusqu'à la fin de la législature aux mêmes conditions que l'année dernière. Il précise que ce taux n'est pas bloqué et qu'il peut être modifié chaque année si besoin.

M.Pierre-Henri Burdet nous lit le rapport de la commission de gestion favorable au préavis.

Soumis au vote, **l'arrêté d'imposition pour les années 2023-2026 est accepté, 2 abstentions.**

6.- Préavis 2022-03. Règlement et tarifs des émoluments du contrôle des habitants.

Notre syndic rappelle que nos tarifs communaux datent de 2006 et qu'il est temps de les actualiser. Nos tarifs ne correspondent plus à la réalité et il est juste qu'ils représentent le coût réel de l'acte administratif.

La Municipalité a pu s'inspirer de modèles et a pu comparer ses tarifs avec ceux des communes voisines.

Mme Karine Vulliemin nous lit le rapport de la commission de gestion favorable au préavis.

M. Bernard Annen trouve qu'une photocopie à deux francs c'est cher.

Notre syndic lui demande quel serait à son avis le juste prix. La photocopie dans le cas de la commune comprend le temps passé par la secrétaire à la recherche du document. Le prix représente l'acte administratif complet.

M. Yves Hurlimann : Sait-on le montant que vont rapporter ces augmentations ?

Notre syndic avoue que c'est sans doute dérisoire mais qu'il s'agit d'une base légale.

Soumis au vote **Le Conseil décide d'accepter les 2 articles, 2 abstentions.**

Article 1 : D'adopter le nouveau règlement et tarif des émoluments du contrôle des habitants.

Article 2 : De fixer son entrée en vigueur dès son approbation par la cheffe du Département de l'Economie, de l'Innovation et du Sport

7.- Renouvellement du bureau et de la commission de gestion.

Notre président M Philippe Widmer confirme sa décision de ne pas briguer un nouveau mandat. Il propose le vice-président M Gilles Devals comme président. Celui-ci est acclamé dans sa nouvelle fonction.

Notre président demande alors un (ou une) candidat(e) pour la vice-présidence. Personne ne se presse au portillon et finalement M Jean-Marc Flick se propose et il est aussitôt acclamé.

MM Dag De Coulon et Nicolas Favre quittent leur fonction de scrutateur.

Ils sont remplacés par Mmes Oriane Widmer et Karen Brandt-dit-Grieurin.

Mmes Marie Corbaz et Noémie Widmer seront suppléantes.

Tous sont acclamés.

Commission de gestion: M. Pierre-Henri Burdet est sortant ainsi que M. Jean-Marc Flick qui ne peut cumuler cette fonction avec celle de vice-président.

Il faut un membre et un suppléant. M Yves Hurlimann et Mme Johanne Pelet sont proposés mais déclinent la proposition.

Mme Alexane Grin se propose (membre) ainsi que M. Hervé Billaud (suppléant). Ils sont félicités.

8.- Informations de la Municipalité.

M. Christian Pellaux.

Se réjouit de la belle utilisation de la Poméranne. La salle du Levant surtout connaît un franc succès. Un rideau a été posé afin de l'isoler de la salle de gym.

La grande salle connaît de gros soucis de batteries qui ne fonctionnent pas, ne stockent pas l'électricité comme prévu.

Collège : des soucis de déprédations ont été constatés et une plainte déposée auprès de la police pour une vitre brisée. Merci d'être attentif et de signaler tout mouvement suspect.

Ancien collège : un nouveau locataire va arriver en août.

Bâtiment communal: également de nouveaux locataires en vue.

Eglise: des visiteurs occupent l'église en dehors des horaires des cultes ... c'est à surveiller puisque le lieu n'est pas fermé à clé.

Un grand merci aux concierges, à l'employé communal, à Marie-Claude Richardet au syndic ainsi qu'à ses collègues.

M. Francis Gruet

Une brochure concernant les procédures et les différents documents nécessaires afin de réaliser une construction ou une modification sur les propriétés est en cours. C'est assez complexe et le plus simple est de s'adresser à la Municipalité qui indiquera quelle est la procédure adéquate.

En effet, il peut y avoir de grandes différences si vous envisagez une tonnelle ou une véranda, une piscine enterrée ou non, un four, une cabane de jardin.... La surface de chacune de ces modifications ayant également une grande incidence.

A savoir également que les dérogations au règlement ne sont pas acceptées.

Des informations suivront dans le Pominfo.

Bel été à tous.

M. Patrick Grin.

Notre employé communal comptait bénéficier cet été comme chaque année d'une aide bienvenue octroyée par le programme d'occupation chômage. Il doit s'en passer personne n'étant disponible N'y aurait-il plus de chômeurs ? On espère trouver quelqu'un pour une durée de trois ou six mois.

Défense incendie : Une revue du SDIS a eu lieu le 22 mai. Des démonstrations ainsi que la présentation des différentes sections ont ravi les personnes présentes. Le SDIS Nord-vaudois fête déjà ses 10 ans d'existence. Sa préoccupation reste l'intégration des jeunes.

Police NV fête également ses 10 ans cette année.

Des contrôles radars seront effectués à Chevressy, le trafic ayant fortement augmenté depuis le début des travaux du giratoire de Pomy.

Forêts : Le 14 mai la matinée forêt a enfin pu être organisée. Elle a permis à une trentaine de personnes de découvrir les parcelles communales et les différentes espèces qui s'y développent. C'était aussi l'occasion de remercier chaleureusement M. Félix, dernier garde-forestier du triage du Sauteruz, qui vient de prendre sa retraite.

De fortes demandes de bois de feu sont attendues pour cet hiver. Afin d'éviter les ruptures de stock, merci aux intéressés de réserver.

Bel été à tous.

Mme Murielle Billaud.

Ecoles: Le Covid a eu un gros impact sur les écoles jusqu'en début d'année. La fin du masque a été accueillie avec soulagement et le retour des camps et des sorties a été fort apprécié. Le directeur M Olivier Perrin a pris sa retraite le 31 mars et M.Yves Cavin l'a remplacé. Il avait déjà assuré le remplacement de M Perrin en arrêt maladie.

Structure d'accueil: Le manque de place se fait cruellement sentir. Un projet d'agrandissement du Château de Sable à Yvonand permettra d'accueillir 22 enfants supplémentaires.

Malheureusement un agrandissement de l'UAPE de Pomy n'est pas possible. Une nouvelle possibilité a été offerte aux plus grands élèves: ils sont accueillis et reçoivent une prestation de devoirs surveillés ainsi qu'un repas chaud servi par l'Assiette Parfaite (une entreprise locale). Il en coûte CHF 20.- aux parents (CHF 12.- pour le repas et CHF 8.- pour les devoirs, CHF 8.- étant pris en charge par la commune). Merci aux parents d'enfants dès la 6e de privilégier cette solution et de laisser l'UAPE pour les plus jeunes.

Il sera éventuellement possible d'obtenir des locaux à Longemale; la négociation en est à ses balbutiements. Mme Billaud remercie le personnel communal, la secrétaire et la boursière toujours disponibles et souriantes, ses collègues et souhaite un magnifique été à tous.

M.Kilian Cuche.

SI travaux réalisés:

- Le bureau Perret-Gentil a réalisé l'étude d'évacuation d'eaux claires et eaux usées. Si nous voulions tout réaliser d'un coup il en coûterait trois à quatre millions de francs. Un plan a été réalisé pour 15 ans et permettra de coordonner les fouilles.
- La ligne aérienne électrique du centre du village a été enterrée.
- En Calamin un collecteur EC affaissé a été redressé avant les travaux du giratoire.
- Nous avons fait l'acquisition d'un treuil/stop-chutes pour les travaux dans les captages.
- Laurent Chevalley a suivi la formation de surveillant de réseau.

SI travaux en cours

- Des conduites d'alimentation pour Longemale ont été posées sous le giratoire.
- Le label cybersécurité Cyber-safe arrive à bout touchant.
- Le plan directeur de distribution de l'eau (PDDE) est en cours par le bureau Holinger

SI travaux futurs 2022-2023

- La réparation de la fontaine à la route de Cuarny est prévue pour août.
- Le concept de gestion et de financement de l'eau à long terme (ESP+EU /EC) ainsi que le changement des compteurs domestiques.
- Les réparations et entretien des réseaux EC/EU/ESP selon les plans directeurs.

M.Cuche remercie le bureau du Conseil, ses collègues et plus particulièrement le syndic pour le travail énorme qu'il effectue pour la commune. Il est ravi de transmettre le flambeau de la vice-syndicature à Murielle Billaud.

M. Roger Hug.

Gestion des déchets:

- Merci de sortir les déchets organiques des sacs taxés car ce type de matière est valorisé en gaz ou en électricité ainsi qu'en fertilisant et compost pour l'agriculture.
- Suite à des incivilités et un mauvais tri des déchets, la Municipalité a décidé de rapatrier les containers de la Poméranne à la déchetterie. Une information sera mise en place sur le site.

Giratoire Orif et mobilité douce

- Les travaux avancent conformément au planning et les coûts sont maîtrisés.
- Le projet de la pastille du giratoire sera mis à l'enquête prochainement.
- La Municipalité est à disposition pour toute question.

Plan général de circulation

- La Municipalité planche sur les premières mesures et présentera le concept à la DGMR pour validation et présentation à la population. En cas de validation les premières mesures figureront au budget 2023.

Routes - infos de la DGMR

- Le projet de remise aux normes de la route cantonale entre le giratoire de Pomy et Cronay est en cours avec la modification de la géométrie de la croisée de la route d'Ursins.

Bel été à toutes et tous.

M. Yvan Débieux.

Voilà déjà une année de passée avec la nouvelle Municipalité qui a le souhait d'être proactive.

Le PGA est revenu du canton et nécessite un petit toilettage; certains éléments sont à peaufiner et corriger. Les propriétaires concernés seront contactés, puis la mise à l'enquête devrait intervenir en fin d'année.

Notre syndic se réjouit de la bonne entente qui règne au sein de l'exécutif.

Il remercie l'assemblée pour la confiance témoignée.

10.- Divers et propositions individuelles.

M.Claude Chevalley demande ce qu'il en est de la nature de la commission de salubrité publique (qui comment).

Notre syndic répond qu'elle est nommée par la Municipalité et intègre un municipal, un médecin, un pompier... La Municipalité a renoncé à s'adresser au bureau d'Yvonand car ce dernier a trop de demandes et n'arrive pas à répondre dans un délai raisonnable.

M.Jacques-Emile Henry : Le gaz naturel a augmenté de 40% majoritairement à cause des taxes. La grande salle étant chauffée au gaz, ne serait-il pas judicieux d'utiliser le photovoltaïque du toit et d'installer une pompe à chaleur ?

Notre syndic connaît les mêmes préoccupations. Il rappelle qu'il a dû contrôler 800 lignes de factures... constaté que les batteries ne fonctionnaient pas et devaient être expertisées. Le problème c'est que pour toucher les subventions la commune a dû payer l'entier de la facture alors que le système dysfonctionnait. S'en sont suivies de multitudes de séances.

Les batteries sont probablement victimes de malfaçon. L'idée du concept gaz et panneaux solaires était de consommer une partie et de revendre l'excédent. Malheureusement la commune n'a pas eu les bons partenaires au début du projet.

Quant à un projet de pompe à chaleur, notre syndic se voit mal venir devant le conseil avec un préavis à CHF 300'000.- Il est cependant clair qu'une solution est à trouver pour les bâtiments chauffés au gaz.

M.Kilian Cuche ajoute qu'il n'est pas question d'ajouter des conduites pour des raccordements au gaz à cause du conflit actuel et pas uniquement à cause des taxes.

Mme Floriane Hurlimann demande ce qui est prévu au centre du giratoire Orif.

M.Roger Hug répond qu'un projet est en cours et qu'il sera mis en consultation.

M.Claude Chevalley demande pourquoi la commune ne s'implique pas davantage pour les antennes 5G et laissent le soin des démarches aux particuliers.

Notre syndic dit que c'est compliqué car si chacun veut la 5G, personne ne veut de l'antenne. C'est un long débat. Swisscom souhaite les antennes proches des maisons et a proposé d'en poser une près du cimetière, ce que la Municipalité a refusé.

M.Christian Pellaux fait de la publicité pour le 75e de la fanfare qui sera fêté les 3-4 septembre avec un spectacle dont un quatuor et une balade gourmande le dimanche.

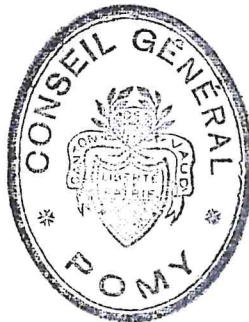
Melle Marine Roulier enchaîne avec l'annonce des 90 ans de la société de Jeunesse au Jeûne fédéral. Au programme un souper, un rallye... merci de participer.

Notre syndic remercie M.Philippe Widmer pour ces 13 ans de présidence au service de la commune et lui remet un panier gourmand.

Notre président remercie la secrétaire pour son travail et cette dernière le félicite pour sa rigueur et son sens de l'humour et ces 13 ans de magnifique complicité. Cette superbe entente n'était pas gagnée d'avance... Elle en profite d'annoncer son départ dans une année après 25 ans au service du Conseil.

Notre président clôt sa dernière assemblée. Il nous souhaite un bel été à tous. Il est 22h10.

Le président



la secrétaire

